

Annexe : modalités de paiement pour les cours collectifs

- **L'adhésion** est à régler à l'inscription (par chèque ou en ligne sur cavasoft):
 - **Cotisation cavalier** : 80
 - **Cotisation Baby poney** : 40 € (1ere année d'équitation pour les enfants nés en 2022, 2021 et 2020)
 - Gratuit pour le 3eme membre d'une même famille et au-delà

Non remboursable en cas de désinscription

- Le règlement de **la licence et du forfait** sera remis en banque à partir de septembre. Cela peut être réglé en **1 fois par chèque** (à déposer à l'inscription et remis en banque autour du 10 septembre), en **3 fois par chèque** (à déposer à l'inscription et remis en banque autour du 10 septembre pour le 1^{er} puis en janvier et avril) ou en **10 fois par prélèvement** automatique (prélevé de septembre à juin au 5 de chaque mois, 4€ sont demandés en supplément pour les frais bancaire (en septembre par famille)). La licence est réglée sur le 1^{er} règlement de septembre.

Modalités de paiement du forfait annuel 2025-2026 comprenant licence						
	Adhésion 	Forfait et licence comprise				
Âge		Un chèque encaissé en septembre	OU	Trois chèques Sept-janv -avril	OU	En 10 fois le 5 de chaque mois par prélèvement
Cavalier majeur né en 2007 et avant	80 €	775 € (licence comprise)		Septembre : 335 € + janvier : 220 € + avril : 220 €		Septembre : 118 € + 73 € X 9 d'octobre à juin
Cavalier mineur né entre 2008 et 2017		764 € (licence comprise)		Septembre : 324 € + janvier : 220 € + avril : 220 €		Septembre : 107 € + 73 € X 9 d'octobre à juin
Cavalier mineur né en 2018 et après		744 € (licence comprise)		Septembre : 316 € + janvier : 214 € + avril : 214 €		Septembre : 105 € + 71 € X 9 d'octobre à juin
Cavalier Baby (1ere année d'équitation né en 2020, 2021, 2022)	40 €					

Pour rappel : tous les chèques doivent être déposés à l'inscription

Si l'inscription à lieu en septembre, l'adhésion peut être ajouté au règlement du 1^{er} paiement du forfait/licence